



## ZONE DE DISTRIBUTION : ORGERUS SAINT MARTIN

### Conclusion sanitaire

2023

L'eau distribuée a présenté des dépassements ponctuels de la limite de qualité pour le métabolite R471811 du chlorothalonil sans toutefois nécessiter de restrictions d'usages. Ce métabolite a fait l'objet d'un réexamen de sa pertinence par l'Anses en avril 2024 concluant à l'absence de risque sanitaire pour le consommateur compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. Ce nouveau classement n'entraîne pas de situation de non-conformité en cas de présence du chlorothalonil R471811 (valeur indicative fixée à 0,9 microgramme/L) L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les autres paramètres physicochimiques et bactériologiques, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles

### Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : F ROSAY F2 EAU BRUTE, F ST LUBIN DE LA HAYE (28), S ROSAY F1 EAU BRUTE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

La zone de distribution ORGERUS SAINT MARTIN comprend les communes suivantes : BEHOUST, ORGERUS, OSMOY, PRUNAY-LE-TEMPLE, RICHEBOURG, SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, TACOIGNIERES, BAZAINVILLE sauf bourg.

Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX REGION D'YVELINES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **27**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **13**  
Valeur moyenne : **39,8 mg/L**  
Valeur maxi : **43 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Deux dépassements ponctuels de l'ancienne limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **8**  
Conformité : **75 %**  
Nombre de substances recherchées : **573**  
Valeur maxi : **0,527 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **0,169 mg/L**  
Valeur maxi : **0,59 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Eau douce = dureté inférieure à 10 °f; Eau peu calcaire = dureté entre 11 et 20 °f; Eau dure = dureté entre 21 et 30 °f; Eau très dure = dureté supérieure à 30 °f.

Nombre de prélèvements : **12**  
Valeur moyenne : **23,9 °f**  
Valeur maxi : **36,6 °f**

### Quelques conseils



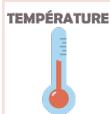
CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 24/01/2025

UDI 078000628

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.